



Envoyé en préfecture le 11/09/2026

Reçu en préfecture le 11/09/2026

Publié le 10/09/2026

ID : 072-217201342-20260910-20260910_D0003-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

S²LOW

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 10 septembre 2026

Nombre de membres :	
En exercice	15
Présents	14
Pouvoirs	1

Date de convocation : 03 septembre 2026

Le dix septembre deux mil vingt-six, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Dominique MANCEAU, Maire

Etaient présents : Dominique MANCEAU, Aurélien HERISSON, Michele HAMET, Loïc GUILLOT, Lucie ROIG, Valérie ROIG, Julie GUILLARD, Mireille SCHMIDT, Yannick FERRE, Laurent MALEVAL, Chloé MAINO-SIMON Alain RESPLANDY-BERNARD, Mathieu RENARD, Frederi EDDI arrivé à 20h36

Absents excusés : Rémi FRESNEAU,

Pouvoirs : Rémi FRESNEAU donne pouvoir à Chloé MAINO-SIMON

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

Mme Michèle HAMET, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20260910_D0003

Objet : INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Mme le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune / l'établissement public de coopération intercommunale.

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Charge le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

CONTRE	5	ABSTENTION	0	POUR	10
--------	---	------------	---	------	----

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 11/09/2026

Publication par voie électronique le 11/09/2026

Le Maire,
Dominique MANCEAU



Le secrétaire de séance,
Michèle HAMET

